



VIE DU VILLAGE

PRINTEMPS 2019

L'EDITO DU MAIRE ...

Chers Amis ,

Vous aurez plaisir à découvrir dans ce nouveau numéro de notre gazette « exclus'ifs » de nombreuses informations liées à la vie communale de notre village.

Parmi tous les sujets évoqués, j'ai une sensibilité toute particulière pour ceux liés à la protection de notre planète.

Du Grenelle de l'environnement aux messages publicitaires, le développement durable est sur toutes les lèvres.

Mais de quoi s'agit-il ? D'une manière de vivre plus solidaire, plus soucieuse des autres et de la planète .

Aujourd'hui, ce nouveau modèle sociétal commence à s'imposer à chacun d'entre nous, afin de ne pas compromettre l'avenir des générations futures , nos enfants, nos petits enfants.....

Chacun d'entre nous peut devenir acteur de ce grand enjeu mondial par des gestes simples à faire tous les jours, et ainsi lutter activement contre les conséquences irréversibles, dues à une mauvaise gestion des déchets, pour toutes les espèces qui vivent sur Terre, humains compris.

Au sein de notre commune, nous mettons à votre disposition tous les moyens nécessaires , pour que vous puissiez effectuer un tri rationnel de vos déchets. Ainsi le coin tri, situé près de la salle des Associations est équipé de :

- ⇒ Deux containers à verres
- ⇒ Un container à journaux
- ⇒ Un container à cartons

Cette plateforme de tri est absolument interdite aux gros encombrants, qui doivent être déposés à la déchetterie de Bourg- Achard.

De plus, deux poubelles sont à la disposition des nombreux promeneurs près de la halle.

Parallèlement, dans le but d'informer la population de notre région à certains dangers environnementaux, la municipalité a récemment organisé deux réunions de sensibilisation :

- La première sur les risques liés à la présence des frelons asiatiques au sein de notre région ,
- la seconde, animée par un médecin, reprenant et interprétant les résultats des analyses d'une trentaine de volontaires locaux, démontrant la présence de glyphosate dans leurs urines, et ce à divers taux.

Bonne lecture à tous, et grand merci à l'équipe de rédaction pour leur engagement et leur excellent travail.

Le Maire
Jacques Binet.



Le 7 avril dernier, l'association « Morgan de France » a fait une halte très remarquée au village. Ce collectif d'amoureux de vieilles voitures, très réputé au niveau national, en a profité pour visiter les musées et s'est prêté à une longue séance de photos



En raison des nombreuses incivilités constatées autour de l'espace de tri sélectif, la municipalité a décidé de mettre en place un dispositif de vidéo surveillance. En effet, très régulièrement, de nombreux débris et déchets (matelas, téléviseurs, meubles ...) sont retrouvés dans cet espace, ainsi que des poubelles déposées dans les containers réservés à la Salle des Associations. Il apparaît ainsi nécessaire de faire cesser ces pratiques qui ont un coût pour la commune ... même si ces faits ne sont pas toujours dus aux habitants du village.



EXPRESSION



Elodie et Vincent habitent à La Haye de Routot depuis juillet 2012 et demeurent 50A rue du Village....

Vincent est technicien dans l'imagerie médicale et Elodie consacre aujourd'hui tout son temps au projet de « **LA CABANE HEUREUSE** » !



L'idée de départ de ce projet était pour Elodie et Vincent de partager leur lieu de vie, sur un grand terrain de 3500m² situé à l'entrée du village, en bordure de champ.

Ce concept inspiré des « Tiny houses », vise à démontrer qu'il est possible de vivre dans un petit habitat confortable en changeant ses habitudes, en consommant moins et en se consacrant à l'essentiel ...

Ainsi, cette mini maison de 15m² habitables, entièrement en bois (isolation, ossature, habillage, mobilier), repose sur des pilotis afin de ne pas imperméabiliser le sol.

Les eaux usées sont traitées par des roseaux, du sable et des cailloux, ce qui implique de contrôler ce qu'on y rejette.

Les toilettes sèches permettent de créer du compost.

Enfin, l'énergie électrique est entièrement fournie par Enercoop, fournisseur d'électricité renouvelable.



La location est ouverte depuis le 2 avril 2019 et à ce jour, la Cabane Heureuse a déjà reçu la visite de plusieurs couples, conquis par l'expérience.

Ce projet s'intègre parfaitement dans le développement touristique local et permet d'inciter les voyageurs à découvrir et apprécier les multiples « trésors » du village.

Merci à Elodie et Vincent pour cette contribution

Lien : www.lacabaneheureuse.fr

ECHANGE DE SAVOIRS

FRELONS ASIATIQUES

Comme indiqué lors de la réunion de sensibilisation au piégeage des frelons asiatiques qui s'est déroulée le 22 Février dernier, la municipalité a décidé de rembourser à **hauteur de 30 euros** la destruction des nids.

Pour rappel, le département finance également 30 euros pour cette destruction à condition que celle-ci soit faite par une entreprise agréée*.

Il est recommandé de signaler à la mairie toute présence de nids. Ces piégeages de printemps ont permis de capturer déjà bon nombre de reines (une vingtaine dans un seul foyer)



*n° GDSC (Groupement de défense Sanitaire)

⇒ **02.77.64.54.27**

DU GLYPHOSATE DANS LES URINES !

Le 23 avril dernier, à la salle des associations, la commune accueillait une soirée débat public sur le glyphosate, à l'initiative d'un collectif d'associations citoyennes.

En effet, il existe au niveau national, une opération visant à recueillir les urines de personnes volontaires et destinée à savoir si des traces de pesticide y sont présentes. Que l'on soit agriculteur ou pas, que l'on vive à la campagne ou à la ville, jeune ou âgé, chacun a pu se porter volontaire. Un laboratoire spécialisé a été chargé d'analyser les résultats. Ces tests, parfaitement encadrés, ont été organisés sous contrôle d'huissier.

Ainsi 33 habitants de la région d'Elbeuf, de Rouen et du Roumois (dont des habitants du village) se sont portés volontaires.

Les résultats ont donc été livrés au public ce mardi 23 avril à La Haye de Routot en présence de M. Yvon Graix, Président de la ligue contre le cancer de Seine Maritime, ou encore de Claude Taleb, Conseiller Régional.

La norme en France est de 0,1 mg/ml. Or les analyses des 33 personnes volontaires oscillaient entre 0,9 et 2,8 mg/ml. Tous ont donc des traces de glyphosate, et bien au-delà de la norme pour certains, à la stupéfaction de nombreuses personnes présentes (environ 110). Un long débat ponctué de questions/réponses s'en est suivi.

L'inquiétude était réelle !

M. Yvon GRAIX était perplexe : « aujourd'hui, les études tendent à prouver que le glyphosate est probablement cancérogène mais même si les pesticides ne sont pas la cause majeure des cas de cancer, ces résultats sont inquiétants... ».

Il précise qu'il serait nécessaire de poursuivre les investigations en demandant aux personnes volontaires d'effectuer de nouveaux prélèvements et de confronter les résultats à ceux des autres départements. Néanmoins, à ce jour, les résultats semblent similaires ailleurs



La conclusion de notre enquête locale, a précisé Claude Taleb, est que les personnes mangeant bio et buvant de l'eau minérale ont moins de glyphosate dans les urines que les autres, mais les taux sont néanmoins au dessus des normes !

La soirée s'est terminée autour d'un buffet préparé par des habitants volontaires et a permis de poursuivre les discussions ...

A SURVEILLER AVEC ATTENTION

DECOUVERTES

Depuis fin 2017 les consignes de tri ont évolué

C'est la communauté de communes qui s'occupe de la collecte de nos déchets mais c'est le SDOMODE, Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest de l'Eure, qui les reçoit, les traite et les valorise.



Afin de préserver les ressources de notre planète que sont les matières premières (minerai de fer, d'aluminium, pétrole et bois), nous sommes invités à trier certains déchets afin qu'ils soient recyclés et évitent l'enfouissement.

Des sacs jaunes nous sont fournis gratuitement, à retirer en mairie. Sur les sacs est imprimée la liste de ce que nous pouvons y mettre : boîtes, cannettes et bidons en alu ou acier, bouteilles et flacons en plastique, sacs en plastiques.

Les papiers et cartonnets sont à mettre dans un autre sac qui nous a été distribué en mars.

Anciennement, dans les sacs jaunes, les papiers étaient souvent souillés par de l'huile ou des restes de conserves et leur tri et enfouissement était couteux. Désormais, nous avons une nouvelle colonne de tri à la Haye de Routot près de la colonne à verre et de celle à carton. Nous pouvons aller y déposer le contenu de notre sac lorsque celui-ci est plein.

En ce qui concerne cet espace recyclage (près de la salle des fêtes), les règles élémentaires de citoyenneté y sont souvent enfreintes et le lieu souillé. Nous rappelons donc que seuls les dépôts de verre, papier/cartonnets et cartons y sont autorisés dans les 3 colonnes ou containers prévus. Les autres déchets sont à aller porter en déchetterie ou à déposer dans vos poubelles personnelles.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à consulter en mairie ou sur le site SDOMODE.fr



LE COIN DES ENFANTS

Afin de préserver notre planète, on dit qu'il faut recycler les déchets.

Mais sais-tu vraiment ce que nous préserverons ?

Relie chaque matière première à sa matière recyclable

- | | |
|----------------|-----------|
| Sable | papier |
| Pétrole | acier |
| Bois | aluminium |
| Minerai de fer | verre |
| Bauxite | plastique |

Tu peux aussi réutiliser des objets à la maison !

